

Motion pour un plan climat à Pully

Nous sommes toutes et tous les témoins des conséquences désastreuses du réchauffement climatique. Cependant, nous sommes en capacité de passer à l'action pour agir concrètement, quel que soient nos convictions profondes ou notre approche politique, ne rien faire c'est abdiquer, passer à l'action c'est agir concrètement pour notre civilisation et les générations futures.

En 2017, la Suisse a ratifié l'Accord de Paris sur le climat et s'est engagée à réduire de moitié ses émissions de gaz carbonique d'ici 2030, par rapport à celles de 1990.

En 2021, le Canton de Vaud vient d'adopter un plan climat qui se décline en trois axes : la réduction des gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030, la limitation des risques en adaptant les systèmes naturels et humains et enfin la volonté de documenter les effets des mesures prises sur le territoire. Par ailleurs, le Grand Conseil vaudois a accepté, dans sa séance du 19 mars 2019, une résolution déclarant l'urgence climatique.

Toujours chez nous, plusieurs grandes villes vaudoises se sont déjà fixé des objectifs ambitieux et toutes les communes du canton sont invitées à mettre en place des mesures concrètes pour réduire leurs émissions de CO₂. Les conseillères d'Etat Christelle Luisier Brodard et Béatrice Métraux viennent de lancer un programme en vue d'aider ces communes à élaborer leur plan climat et une nouvelle subvention est à leur disposition, depuis cette année.

Dans ce contexte, par le biais de cette motion, nous demandons à la Municipalité d'élaborer un plan climat communal. Ce plan doit viser, d'une part la réduction importante des gaz à effet de serre dans la commune ; d'autre part, la neutralité carbone dans les activités de l'administration communale d'ici 2030.

La motion demande en particulier que ce plan fasse des propositions concrètes axées, entre autres mesures et par exemple, sur le développement des énergies renouvelables, le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments, la promotion de la réduction des déchets, le développement de l'économie circulaire, l'autopartage et le vélopartage, des transports publics efficaces entre les quartiers et vers les autres territoires, l'aménagement massif

de voies cyclables et piétonnières, la décarbonisation de la mobilité, la débitumisation de surfaces goudronnées afin de dégager des espaces de pleine terre, la préservation des milieux naturels, le développement de réseaux biologiques et de couloirs verts pour la faune et la flore, la lutte contre les îlots de chaleur, notamment par l'augmentation en ville de surfaces arborées avec des essences feuillues.

Ce plan climat complétera ce que la Commune a déjà mis en œuvre. Son adoption par toutes celles et tous ceux qui, quelle que soit leur couleur politique, désirent léguer aux générations futures une commune solidaire et respectueuse de son environnement, serait un pas de plus dans une direction vertueuse pour notre cadre de vie.

Enfin, pour ces raisons, nous vous demandons la prise en considération de cette motion qui permet de poser un jalon concret pour notre environnement et la qualité de vie à Pully.

Pully, le 19 septembre 2021

Anne Schranz, Les Verts

Steve Marion, Vert'Libéraux

Yassin Nour, Parti socialiste

Frédéric Bründler, Union Pulliérane